



Carte communale et respect des zones

Par rcz

Bonjour. Ma commune dispose d'une carte communale et un PLUI est en cours d'élaboration.

Une propriété voisine qui est en "secteur urbanisé" vient de changer de propriétaire. Le jardin qui en faisait partie vient d'être défriché et le nouveau propriétaire, un transporteur, y a aménagé un parking jouxtant une autre parcelle sur laquelle il a déjà son entreprise.

A t'il le droit de changer l'affectation de la parcelle qu'il a acheté sans modification de la carte communale (la parcelle sur laquelle il était déjà installé est en "secteur activités")

Merci.